



La Mairie d'Arpajon recrute pour la B-MIAC (Bibliothèque-Maison des Initiatives associatives et citoyennes)

un volontaire en service civique

1- Modalités d'engagement d'un service civique

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire

- d'une durée de 6 à 12 mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence;
- représentant 24 heures hebdomadaires;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État et d'un soutien complémentaire, pris en charge par la structure d'accueil (mensuel de 580,55 € au total dont 107,58 € de la commune);
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État ;
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.
- avec l'obligation de formation (à dimension citoyenne et Psc1/prévention et secours civiques)

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.

L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit donc être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par la collectivité, et un projet personnel d'engagement d'un jeune.

2- Mission proposée au sein de l'espace socioculturel d'Arpajon

L'espace B-MIAC (Bibliothèque-Maison des Initiatives Associatives et Citoyennes), regroupe la bibliothèque située au 31 rue Dauvilliers, et les ateliers du 29 rue Dauvilliers. Ces derniers accueillent le réseau d'échanges de savoirs associatif Ateliers29 et le comptoir des associations.

L'espace B-MIAC est défini comme lieu catalyseur du vivre ensemble et de la citoyenneté active. Il propose des ateliers et actions animés par les bénévoles de l'association et/ou co-animés avec les salariés de la ville.

Soutien aux animations "hors les murs" et aux animations en direction des familles au sein de l'espace socioculturel B-Miac.

Le volontaire participera principalement aux animations suivantes :

- bibliothèque de rue,
- ateliers jeux en familles,
- animations de la bibliothèque,
- club de conversation en français,
- animations tout public,
- manifestations sur la ville ...

Deux volets d'actions principaux : les actions "aux pieds des résidences" (bibliothèques de rue) et les actions dans les équipements (aux ateliers du 29 et à la bibliothèque). Les deux champs d'action ont comme objectif principal le développement du lien social.

La bibliothèque de rue est menée en extérieur, aux pieds des résidences, et a pour but d'aller à la rencontre des habitants avec comme support le livre et le jeu. Ces actions permettent de favoriser l'accès à la culture, et de favoriser la rencontre entre les personnes dans leur cadre de vie.

Les actions familles doivent permettre la rencontre entre habitants, et favoriser la relation parents-enfants.

Les animations de l'espace socioculturel ont pour but de favoriser l'accès et la participation des habitants à la vie culturelle, sociale et citoyenne.

Il est également prévu une passerelle avec les activités du service municipal de la jeunesse.

Toutes les animations de l'espace socioculturel sont portées et menées conjointement avec des salariés et des bénévoles impliqués dans le projet global.

Les missions des volontaires sont transversales. Ils seront amenés à aller à la rencontre des habitants afin de les informer sur les actions et de leur permettre de participer au projet et à la vie de la structure. Ils pourront être amenés à participer à d'autres animations organisées ponctuellement et proposer aussi des initiatives autour de ces animations. Nous comptons sur les volontaires pour participer pleinement et être force de proposition pour aller à la rencontre des habitants qui ne participent pas encore aux actions engagées.

3- Durée de la mission

Aux vues des derniers bilans, la période de 6 mois ne permet que peu l'intégration et l'implication dans les actions proposées. Il nous paraît plus cohérent de permettre la découverte sur une saison complète (saison scolaire) :

Dès octobre 2018, pour une durée de 10 mois (une saison scolaire d'animation - 24h/semaine, du mercredi au samedi)

4- Le tutorat

Pour cette 1^{ère} année de redéploiement de l'espace socioculturel, nous souhaitons le recrutement d'un poste de service civique, afin de permettre un suivi plus conséquent du volontaire, et d'évaluer au mieux les contraintes, besoins et attentes des parties concernées.

Le tuteur (Katia Querio, chargée de la vie associative), accueillera le volontaire au sein des ateliers du 29. Le tutorat sera proposé à deux niveaux :

- le tuteur principal qui rencontrera régulièrement le volontaire pour le suivi et les étapes du projet (rencontres et points d'étapes hebdomadaires, points intermédiaires de la mission bimestriels).
- Un tuteur « pédagogique » (Sophie, Marc-Edouard), en liaison avec les animations auxquelles il participera (compte-rendu et bilans des animations réalisées).

5- Modalités d'accueil

Accueil par le tuteur – définition d'une période de prise de connaissance et d'observation – Mise à disposition de différents documents de connaissance du territoire et d'un cahier/guide d'étape de la mission attendue.

Les outils :

- Documents liés au territoire : B-MIAC, projet de préfiguration ; flyers et documents de communication sur les ateliers 29, documents d'information sur les services municipaux, les institutions et partenaires (plans, services, transports...)
- Fiche de poste/mission : définition du cadre d'emploi : identité de la structure, mission proposée, description explicite des tâches...
- Définition du tutorat (rôles et fonctions de chacun)
- Référentiel du service civique (engagement citoyen, intérêt général)
- Echancier des actions, rencontres, points d'étapes et évolutions attendues
- Cahier / guide d'étape
- Planning prévisionnel des formations à suivre